

FICHE FORMATION - CAP

CAP Maintenance des matériels - option C : matériels d'espaces verts

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous avez terminé votre classe de 3ème
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : 13 semaines de formation (455 heures) par an au sein du lycée pendant la période scolaire.

Résumé de la formation :

Le CAP Maintenance des matériels – option C prépare à l'entretien et la réparation des engins et outils motorisés utilisés dans les espaces verts (tondeuses, souffleurs, tailles-haies, etc.).

La formation alterne pratique en atelier et enseignements théoriques liés à la mécanique, l'électricité et l'hydraulique.

Elle s'adresse aux personnes souhaitant exercer un métier technique proche du monde du jardinage et de l'environnement.

Elle se déroule généralement en 2 ans après la classe de 3e ou en contrat de professionnalisation.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Mécanicien(ne) de matériels d'espaces verts

Technicien(ne) de maintenance en entreprise de location ou de distribution

Agent de maintenance en collectivité territoriale

Employé(e) technique dans un garage spécialisé

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Le technicien en maintenance des matériels d'espaces verts assure l'entretien, la réparation et le dépannage des outils motorisés utilisés par les collectivités ou les entreprises paysagistes.

Il travaille souvent dans un atelier ou sur le terrain, équipé d'outils spécifiques.

Il doit comprendre les systèmes mécaniques, électriques et hydrauliques.

Ce métier demande autonomie, rigueur et sens du service client.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les bases en mécanique, électricité et hydraulique appliquées aux matériels d'espaces verts.

Apprendre à diagnostiquer les pannes et à effectuer les réparations courantes.

Maîtriser l'utilisation des outils et équipements de diagnostic (multimètre, clé dynamométrique, etc.).

Comprendre le fonctionnement des moteurs thermiques et électriques.

Savoir entretenir les systèmes de coupe, de propulsion et de transmission.

Apprendre à gérer les stocks de pièces détachées et à commander les fournitures nécessaires.

Développer des compétences en communication client et en gestion de planning.

Être capable de travailler en atelier comme sur site.

Préparer aux exigences du milieu professionnel grâce à des stages en entreprise.

Obtenir une qualification reconnue par les employeurs du secteur agricole, paysager ou municipal.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Enseignements professionnels (environ 720 heures/an) :

Entretien et réparation des matériels d'espaces verts

Connaissances techniques des moteurs thermiques et électriques

Utilisation des outils et machines spécifiques

Réglages, diagnostics et interventions techniques

Gestion de stock et relation client

Travaux pratiques en atelier et en entreprise

Enseignements généraux (environ 400 heures/an) :

Français, histoire-géographie

Mathématiques appliquées

Sciences physiques

Éducation physique et sportive

Vie sociale et professionnelle

Langue vivante (anglais technique)

Prérequis pour intégrer la formation

- Être âgé(e) de 16 à 29 ans (possibilité d'admission dès 15 ans sous conditions).
- Avoir suivi une scolarité adaptée (niveau 3e conseillé).
- Être motivé(e) pour un métier manuel et technique.
- Posséder un intérêt pour la mécanique et les espaces verts.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité d'intégrer une 1ère Bac Pro en fonction des places disponibles, un certificat de spécialisation, un autre CAP en un an..

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 3 (CAP)
+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29638/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF 252 – ROME I1607

FORMACODE 21034 – RNCP29638

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A